

APPEL À LA SOLIDARITÉ

Suite à l'incendie ravageur qui est survenu dans une maison familiale hier après-midi, la Municipalité met à disposition un compte bancaire et lance un appel aux dons.

Les versements peuvent être faits dès aujourd'hui sur le compte suivant, en indiquant impérativement la mention prévue :

IBAN : CH25 0900 0000 2300 0832 7

PostFinance

Au nom de : Commune de Saint-Imier

Mention : "Solidarité incendie 09.09.2026"

Le Conseil municipal remercie l'ensemble de la population pour son attention et sa solidarité.